

ARRÊTONS LE GÂCHIS !

- OPÉRATEUR NATIONAL DE PAYE : 1 MILLIARD
- PACTE DE RESPONSABILITÉ : 50 MILLIARDS
- ET TOUT LE RESTE...



Il ne reste que la lutte !

De changement, il n'y en aura pas ! Ce gouvernement a choisi son camp, celui des marchés financiers et des injonctions de la Commission européenne. C'est d'ailleurs sur les préconisations de cette dernière qu'il a décidé du « big bang » territorial, visant à réduire les régions au nombre de 14. Cette réforme est aussi une menace pour les réseaux de nos administrations et de nos établissements, tout comme pour nos missions et nos emplois !

Ce gouvernement a choisi de traiter avec le plus grand mépris toutes les luttes sociales, celle des cheminots qui

défendent le service public face au projet de libéralisation du rail, celles des intermittents du spectacle, celles des retraités qui manifestaient le 3 juin dernier, celles des agents des Finances... La presse écrite et télévisée n'est pas en reste en jetant son venin contre toutes ces luttes et contre la CGT. Pas un mot sur l'action des retraités ! Un déferlement de haine s'est abattu contre les cheminots sans pour autant aborder le fond de cette réforme.

Mais, les luttes paient tout de même !

Au terme de trois années et demie d'occupation de leur usine à thés et tisanes, les Fralib ont signé le 25 mai, à l'unanimité, un protocole d'accord

avec le groupe Unilever qui leur a versé 19.800.000 € de dommages et intérêts. Cet accord devrait ainsi permettre aux salariés de reprendre leur entreprise.

Après des années de luttes, les douaniers et leurs syndicats, sous l'impulsion de la CGT, ont enfin obtenu du ministre de l'économie, l'ouverture de négociations sur l'avenir de la Douane. De la même manière, la lutte des agents de la CCRF a également permis l'ouverture de discussions en juillet.

Après plus de dix ans de luttes, les agents de la fabrication des billets de la Banque de France ont obtenu la création d'un pôle public fiduciaire européen et des investissements pour la papeterie de Vic-le-Comte à hauteur de 75 millions d'euros. Cette avancée a été permise par la détermination et les propositions de la CGT.

Aux Finances publiques, les actions du 20 mars et du 15 mai ont permis, dans les territoires et grâce au rapport de force des reculs des directions locales. La dégradation des conditions de travail et la dégradation des missions vis-à-vis des usagers génèrent un climat social explosif ! Il ne nous reste que nos luttes... Et, on ne lâchera rien ! —



© Romani - photothèque du mouvement social

SOMMAIRE :

03 • Le 3 juin Hollande n'a pas entendu les retraités, le 30 septembre ils remettent ça !

04 • Opérateur national de paye : 1 milliard d'euros à la poubelle

05 • Élections professionnelles : de très bons résultats pour la CGT

06 • Konstandina Kuneva : courage et détermination face à la barbarie

06 • Les camarades du Havre relaxés !

07 • Pacte « de responsabilité et de solidarité » : Selon Bercy, il détruirait 250.000 emplois

11 • Suicide, tentative de suicide : quelle intervention syndicale ?

12 • La Douane, des missions mal connues

14 • Un congrès pour mettre les Finances au service de toute la société

MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire :
1014 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66
Fax : 01 55 82 76 69
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

Le 3 juin Hollande n'a pas entendu les retraités, le 30 septembre ils remettent ça !

Le 3 juin dernier, les retraités de la France entière ont envahi les beaux quartiers de Paris. TGV spéciaux, des dizaines et des dizaines de cars, des couloirs de métro bondés : au-delà de la querelle de chiffres, ils sont près de 250.000 à avoir répondu présent à l'appel unitaire national des 9 organisations de retraités (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA).

La censure de la quasi-totalité des médias nationaux n'aura pas réussi à masquer l'événement ! Jamais, une manifestation syndicale de retraités n'avait rassemblé autant de monde ! Jamais, une telle action n'avait rassemblé autant d'organisations, ne manquaient que la CFDT et l'UNSA.

Les retraités, avec dynamisme et détermination, ont battu haut et fort le pavé parisien.

Les 9 organisations de retraités se sont rencontrées le 12 juin. Elles estiment nécessaire de donner une suite à cette action, dès la rentrée, tant sur le pouvoir d'achat, la fiscalité, la réforme territoriale, le financement de la Sécurité sociale... que sur le projet de loi sur le vieillissement. Elles ont pris les décisions suivantes :

> dans le cadre du débat budgétaire, une lettre ouverte commune sera adressée au Premier ministre en réponse à sa lettre du 3 juin ;

> des actions locales communes seront organisées le 30 septembre en direction des Préfectures et des chambres patronales.

Aux Finances, l'Union fédérale des retraités CGT (UFR) s'est impliquée dans les différentes étapes de la mobilisation. Plus de 2000 cartes pétitions ont été envoyées aux syndiqués. Le journal de l'UFR a largement rapporté l'information également relayée par la Fédération et les syndicats nationaux. C'est donc une rentrée très offensive que nous nous préparons !

Outre la préparation de l'action du 30 septembre, l'agenda de la commission exécutive de l'UFR et de ses collectifs

territoriaux se fixe deux objectifs :

> aux Finances, la relance de la campagne pour la reconquête des droits sociaux avec une pétition nationale impliquant les retraités des Finances. Dans les départements et régions les retraités seront appelés à investir les CDAS avec les militants actifs.

Cela vise à préparer, dans le temps, un rassemblement national à Bercy.

> dans la Fonction publique d'État, l'UFR Finances a collaboré activement à l'élaboration d'un cahier revendicatif portant prioritairement sur les questions du pouvoir d'achat des pensionnés de l'État et sur les droits sociaux.

Il y a urgence à développer les liens entre actifs et retraités dans les territoires. C'est à ce niveau que nous gagnerons la bataille de la continuité syndicale.



EN BREF...

Le contrôle fiscal, ça rapporte

Bercy vient de publier son rapport annuel sur le contrôle fiscal. Lequel a permis l'année dernière de détecter 18 milliards de fraude et à l'État d'encaisser 10 milliards de recettes. C'est un 1 milliard de plus qu'en 2013 et surtout la preuve d'une augmentation de la fraude. Plus que jamais, il faut embaucher aux Finances.

Bientôt recrutés par des robots ?

Actuellement, 95 % des grandes entreprises filtreraient les CV et autres candidatures à l'aide... de robots ! Et même pour les PME ce chiffre s'élève à 50 %. Cette machine s'appelle un ATS (Applicant Tracking System). Mais où va-t-on ?

Opérateur national de paye : 1 milliard d'euros à la poubelle

L'Opérateur national de paye a été mis en place par le Gouvernement précédent, avec pour objectif de réduire les coûts de gestion du paiement des payes des fonctionnaires. Mais, coup de tonnerre en début d'année, le Premier ministre annonce la fin du projet, trop coûteux et pas rentable. La CGT pourrait dire : « on vous avait prévenu ». Mais ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est l'avenir des agents concernés par cette annonce brutale. Cela nous amène à exiger la réinternalisation de tous les projets informatiques.

L'annonce en début d'année de l'arrêt du projet ONP a été brutale. Mais, cet échec cuisant de l'administration ne l'a pas pour autant conduit à créer les conditions d'un accompagnement digne de ce nom pour les agents qui font les frais de ces politiques dés-humanisées. Lorsque ce projet s'est mis en place, la CGT s'y est opposée. Tout simplement car nous avons déjà connu aux Finances les dérives, financières et humaines, de projet pharaoniques, par exemple dans le domaine informatique. Et nous ne souhaitons pas d'un nouveau fiasco, tant pour les agents que pour la qualité d'exercice des missions. Mais nos directions se croyant infaillibles ont tout de même décidé d'y aller, en force.

Le résultat est celui que nous connaissons aujourd'hui avec un milliard d'euros partis en fumée, des agents totalement délaissés durant des semaines, pour certains sans perspective et aucun travail au quotidien...

A minima, nous aurions pu espérer que l'administration se monterait prompt à trouver des solutions pour leur proposer un autre avenir. Mais les choses ont trainé, montrant une nouvelle fois la grande désorganisation des directions et leur incapacité à gérer humainement et durablement leurs décisions.

La partie administrative et le pilotage informatique du projet étaient basés à Paris. Rennes assurait son exploitation informatique.

A l'heure actuelle, nous réclamons toujours de la part à l'administration :

- > qu'elle mette en place de réels dispositifs de suivis personnalisés pour les agents concernés (fonctionnaires ou non) harmonisés entre les directions,
- > une forte implication des acteurs de prévention sur ce dossier,

> la construction avec les personnels d'une nouvelle feuille de route...

À Rennes, de nouvelles missions sont annoncées sans que l'on en connaisse le calendrier et le périmètre, laissant les agents dans l'expectative. Ces changements leur demanderont aussi d'importants efforts d'adaptation. Qui plus est, pour une bonne part, il s'agit de missions prises dans d'autres établissements informatiques.

Pour la CGT, la véritable solution repose sur la réinternalisation de l'ensemble des missions informatiques du ministère avec des moyens à la hauteur des enjeux. C'est la seule solution pérenne, viable économiquement et techniquement. Confier la gestion de projets aussi importants et sensibles à des prestataires privés coûte une fortune aux contribuables pour finir, non pas dans les poches des informaticiens mais dans celle des actionnaires. Il est urgent que ces décisions à l'emporte-pièce cessent, pour les agents mais aussi pour la santé des comptes publics. —

EN BREF...

Record des redressements de travail au noir

L'URSSAF a mené 8000 opérations de contrôle ciblées en 2013. 80 % des contrôles ont donné lieu à des redressements pour travail illégal. Au total, les redressements ont rapporté 291 millions d'euros. Ils ont ainsi rapporté 12 % de plus que l'année précédente.

59 % de la dette publique serait illégitime

Les experts du collectif pour un audit citoyen de la dette viennent de publier un rapport dans lequel il considère que « sur les 1950 milliards d'euros de dette publique accumulés depuis trente ans, près de 600 milliards sont dus à des taux d'intérêts excessifs, et près de 500 milliards proviennent des cadeaux fiscaux consentis principalement aux riches et aux actionnaires. »



Photo © PRILL Mediendesign - Fotolia

Élections professionnelles : de très bons résultats pour la CGT aux Finances

MONNAIE DE PARIS

Sept ans après le changement de statut de l'administration des Monnaies et médailles en EPIC « *la Monnaie de Paris* », les élections pour le renouvellement des élus du comité d'entreprise et des délégués du personnel se sont déroulées en mars 2014.

Pour le comité d'entreprise, la **CGT gagne la totalité des sièges dans les trois collèges** : pour la première fois de l'histoire de l'entreprise, le siège du collège des cadres avec 74,5 % (+ 36 %), celui du collège des agents de maîtrise avec 72,5 % (+ 3 %), et les 4 sièges du collège des ouvriers et employés avec 82 % des voix (+ 10 %).

Pour les délégués du personnel, l'UGICT-CGT gagne les 3 sièges à pourvoir (2 pour Paris avec 84 % des

voix et 1 pour Pessac avec 67 % des voix). La CGT Ouvriers obtient 9 des 10 sièges mis en jeu sur les deux établissements.

Forces de propositions, les syndicats CGT de la Monnaie de Paris sont signataires d'accords d'entreprise majeurs ces dernières années : durée du travail, classification / rémunération, accords spécifiques pour les fonctionnaires techniques, GPEC / contrat de génération, santé / prévoyance, égalité femmes / hommes...

Avec un taux de participation de 86 %, ces victoires légitiment et renforcent l'action de la CGT dans toutes ces composantes auprès de la direction pour les salariés fonctionnaires, contractuels et statutaires de la Monnaie de Paris.

	Ouvriers employés et cadres C	Agents de maîtrise et cadres B	Cadres contractuels et cadres A
Résultats	82,01 %	72,55 %	74,58 %
Sièges au Comité d'entreprise	4/4	1/1	1/1
Délégués du personnel Paris	5 / 5	2 / 2	
Délégués du personnel Pessac	4 / 5	1 / 1	

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

En lui accordant plus de 45,66% des suffrages (tous collèges confondus), le personnel a souhaité placer nettement en tête les candidates et candidats de la CGT.

Ainsi, la CGT obtient 4 sièges de titulaires sur 7 au comité d'entreprise (3 cadres et 1 employé; ainsi que 2 cadres et 1 employée en suppléants) et le siège de suppléante du délégué du personnel employé.

CFDT	41	23,7 %
CGT	79	45,7 %
UNSA	53	30,6 %



Illustration © Abundzu - Fotolia

EN BREF...

87% des Français pensent que le coût du capital contribue aux difficultés économiques

Selon un sondage Harris, 87% des Français pensent que le coût du capital, c'est-à-dire les dividendes accordés aux actionnaires ou les intérêts versés aux banques, « contribue » davantage aux difficultés de l'économie française que le coût du travail. 80% des personnes interrogées jugent que les efforts demandés par le Gouvernement pour améliorer la situation sont répartis de manière injuste.

Titularisation dans la Fonction publique

La Fonction publique a recensé 120.000 agents éligibles à la titularisation par la loi dite Sauvadet. Aujourd'hui, à 20 mois de la fin du plan de titularisation ouvert pour 4 ans, les titularisations sont ne se comptent qu'en milliers.

Il est temps que la Fonction publique applique la Loi en son sein et respecte l'ensemble des agents qui y travaillent.

Konstandina Kuneva : courage et détermination face à la barbarie

Konstandina Kuneva a quitté en 2001 la Bulgarie, son pays d'origine, pour rejoindre la Grèce afin de faire soigner son fils. Diplômée en Histoire, elle est embauchée dans le secteur du nettoyage comme de nombreux migrants. Très rapidement, Kostandina a adhéré à l'« *association des femmes de ménage et du personnel domestique d'Athènes* », une des associations les plus dynamiques des travailleurs précaires de Grèce, puis en est devenue secrétaire générale. Elle travaillait pour un salaire de 580 euros mensuel, en sous-traitance pour le chemin de fer grec.

Sa pugnacité, son engagement contre la précarité, et pour le droit des femmes et des migrants ont dérangé. Le 23 décembre 2008 en rentrant du travail la barbarie s'est abattue sur elle. De l'acide sulfurique lui a été jeté au visage alors qu'elle rejoignait son domicile après avoir quitté son travail. Konstantina souffre maintenant de sérieux troubles de la vision et d'importants dysfonctionnements de son système respiratoire. Cette agression criminelle a été étouffée par les autorités grecques (Police, procureur, medias). Par contre, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans le pays en solidarité et pour que justice soit faite.

Konstandina séjourne actuellement en région parisienne afin de continuer les soins, grâce à la solidarité dont celle de l'Urf-CGT.



Lors des élections européennes de 2014, le parti Syriza lui propose d'être sur ses listes. Kostandina, femme de ménage, syndicaliste et migrante se trouve parmi les mieux élus au Parlement européen. En Grèce, les électeurs avaient la possibilité d'exprimer des votes préférentiels afin de changer l'ordre des noms sur la liste.

Konstandina Kuneva a décidé de porter son mandat sur la défense des droits des travailleurs :

« Vous pouvez être mes yeux et les oreilles dans le monde du travail et de la survie. Moi, avec les autres députés de Syriza et de la Gauche européenne auront l'obligation de devenir votre voix dans le monde pétillant, complexe et froid du Parlement européen ».

EN BREF...

La finance solidaire est en vogue

Alors que la crise bat son plein, la finance solidaire connaît un véritable essor. Les montants investis en 2013 sont en augmentation de 28 %. Les placements de l'épargne solidaire sont dirigés vers des entreprises ayant une forte utilité sociale ou environnementale.

La Grèce vendue aux enchères

Sous la pression de ses créanciers, la Grèce brade son patrimoine et propose aux investisseurs d'acheter ses plus belles plages mais également des infrastructures (ports, marinas, aéroports...) et des entreprises publiques. Tout un catalogue est à leur disposition sur internet. Et pour rendre l'offre plus attractive, le Gouvernement remet en cause les règles protégeant l'environnement.

LES CAMARADES DU HAVRE RELAXÉS !

Dans le précédent numéro de notre journal, la Fédération apportait tout son soutien aux deux co-secrétaires généraux de l'Union locale du Havre, Jacques (CGT Finances) et Reynald (CGT Métallurgie) contre qui le procureur avait requis 6 mois de prison ferme pour deux actions militantes.

A travers eux, c'était bien toute la CGT qui était visée, le procureur ne s'en était pas caché lors du réquisitoire. Face à ce énième scandale de criminalisation de l'action syndicale, la mobilisation s'est mise

en place : rassemblements massifs devant le tribunal, création d'un comité de soutien, etc.

La justice a rendu son verdict le 31 mars devant 5000 personnes : LA RELAXE ! Cette décision est juste. Elle n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucun appel... Parce que la CGT n'a rien lâché (soutenue par ailleurs par Solidaires, la FSU, l'UNEF, la LDH, le NPA et le PCF), cette tentative de criminalisation de l'action syndicale a échoué. Plus que jamais, cette affaire relance l'exigence d'une loi d'amnistie sociale.

Pacte « de responsabilité et de solidarité » Selon Bercy, il détruirait 250.000 emplois

Le pacte dit « *de responsabilité et de solidarité* » vise à réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique. Pour la CGT, ce pacte est avant tout un immense chèque en blanc signé au patronat sans aucune contrepartie. Notre analyse vient d'ailleurs d'être confirmée par la rapporteure générale du budget, Valérie Rabault, annonçant d'après les analyses de Bercy la destruction de 250.000 emplois liés à la récession entraînée par ces mesures d'économie. En contrepartie, Bercy s'attend à seulement 190.000 emplois créés sur la même période. Résultat net 60.000 chômeurs de plus. Coût de l'opération 50 milliards d'euros !!

Depuis plusieurs années, le patronat ne cesse de réclamer la baisse de ce qu'il appelle les « *charges sociales* ». En réalité, il ne s'agit d'ailleurs nullement de « *charges* » mais de cotisations qui représentent la partie socialisée du salaire des travailleurs. Cette partie socialisée n'est pas versée directement au salarié mais indirectement via la Sécurité sociale. Ce pot commun permet de disposer d'un socle de garanties financées par le travail. Les mots ont un sens et le patronat l'a bien compris en rabaissant ce salaire socialisé au niveau d'une simple « *charge* ».

Déjà bien entendu par le passé, le patronat semble l'être encore mieux par l'actuelle majorité. En ce sens, le Président de la République a donc décidé en début d'année de répondre favorablement aux demandes du Medef, annonçant ainsi lors de ses vœux du début d'année, la baisse de la contribution des entreprises à la collectivité de plusieurs dizaines de milliards d'euros !

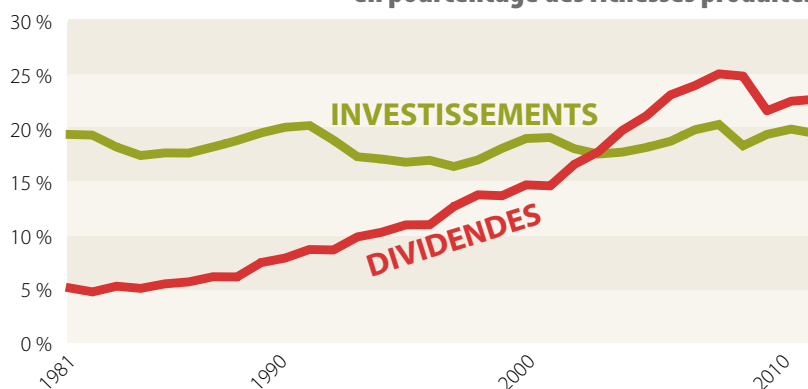
Dès lors, qui peut être surpris de l'accueil très favorable réservé par le Medef à ce pacte « *de responsabilité et de solidarité* ». Il est d'ailleurs ironique de constater que le terme de « *solidarité* » a été rajouté suite aux récentes élections municipales. Le Premier ministre continue d'ailleurs de broser le patronat dans le sens du poil en précisant qu'il s'agit « *de baisser le coût du travail et de redonner du souffle*

aux entreprises ». Pour résumer, tout est organisé pour qu'il y ait moins de règles, moins de charges et moins de fiscalité pour les entreprises.

Ce pacte repose sur l'hypothèse, très en vogue dans les « *hautes sphères* »,

que la relance économique sera fera par une politique de l'offre⁽¹⁾. Le pacte serait donc justifié par la faiblesse du taux de marge des entreprises⁽²⁾. Si cet affaiblissement est bien réel, il diffère nettement en fonction de la taille des entreprises et des secteurs d'acti-

Évolution de l'investissement des entreprises et des dividendes versés en pourcentage des richesses produites



(1) **La Politique de l'offre** vise à créer les conditions pour les entreprises de produire un maximum de biens et services et de les inciter à pénétrer de nouveaux marchés. Cette politique passe par l'allègement maximal de toutes les « *contraintes* » qui pourraient « *peser* » sur l'entreprise (baisse des cotisations, des impôts, simplifications administratives, limitation du droit des travailleurs, de leur salaire...). L'idée est ici de produire à faible coût pour vendre, notamment à l'exportation.

La politique de la demande est un peu à l'opposé de la politique de l'offre. Il s'agit ici d'augmenter la demande par exemple par le biais de l'augmentation des investissements publics ou l'augmentation des salaires. Le principe est de donner les moyens de consommer pour relancer la production.

(2) **Le taux de marge d'une entreprise** représente le pourcentage de gain (ou de perte) qu'elle a réalisé. Le plus souvent il s'agit de la comparaison entre l'excédent brut d'exploitation (bénéfices réalisés après paiement des salaires) à la valeur ajoutée créée par l'entreprise (chiffre d'affaire de l'entreprise auquel on soustrait les achats de matière premières et achats de service pour la production).



tivité. Cette situation est « classique » en période de crise. Ainsi, le taux de marge des entreprises est passé de 31,5 % en 2008 à 28,4 % en 2012 (voir graphique). Mais, l'alibi est tout trouvé pour augmenter la pression sur les salaires et faire baisser le « coût du travail », au nom de la compétitivité. L'idée principale recherchée par le Pacte est donc de réduire les cotisations sociales des entreprises en échange de leur engagement pour créer des emplois. Cet allègement représenterait plus de 30 milliards d'euros.

Le patronat et les libéraux prétendent que l'augmentation du taux de marge est indispensable pour la hausse de l'investissement et de l'emploi (« les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain », disait Helmut Schmidt,

ex-chancelier allemand). Cet argument est parfaitement discutable. Il est même largement réfuté par les faits.

Une étude récente de l'Insee confirme que le taux d'investissement des entreprises (l'investissement rapporté à la valeur ajoutée) n'a pas rompu, ces dernières années, avec ses tendances habituelles. Selon les auteurs de cette étude, ce constat « surprenant » s'expliquerait par deux facteurs : la baisse des taux d'intérêt et les aides publiques qui ont amélioré la situation financière des entreprises.

S'appuyant sur les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprise, l'étude confirme que l'investissement des entreprises semble en relation directe avec la seule évolution de la demande, et qu'en France, les entreprises ont pâti davantage d'un choc de demande que d'un choc de crédit. Autrement dit, ce

qui détermine aujourd'hui la décision d'investissement, ce n'est pas le taux de marge mais bien le carnet de commandes.

De plus, le constat est fait que les différents dispositifs d'exonération créés depuis des décennies⁽³⁾ n'ont jamais démontré leur efficacité tant d'un point de vue économique que social. Ce qui est encore plus grave au regard des montants engagés et au final payés par les salariés.

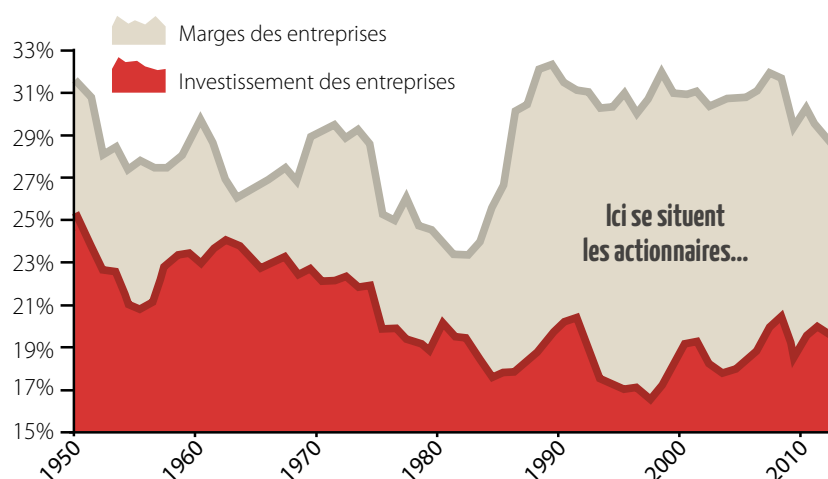
Un pacte d'allégeance assumée au capitalisme

Alors le Pacte comment fonctionne-t-il ? Comment seront financés ces nouveaux cadeaux aux entreprises ? Les solutions, pour peu nouvelles qu'elles soient, ont le mérite de la clarté ! Ainsi

(3) Les aides accordées aux entreprises par la puissance publique (l'état et l'ensemble des collectivités territoriales, c'est-à-dire les régions, les départements, les communes, etc.) dépassent les 200 milliards d'euros par an. Ce chiffre repose sur trois sources principales :

- 172 milliards d'euros selon le rapport 2010 de la Cour des comptes.
- 30 milliards d'euros correspondant au « pacte de responsabilité et de solidarité », dont 20 milliards d'euros (« en rythme de croisière ») du Crédit d'impôt, compétitivité emploi (CICE) appliqué dès 2013,

Évolution des taux de marges et de l'investissement des entreprises

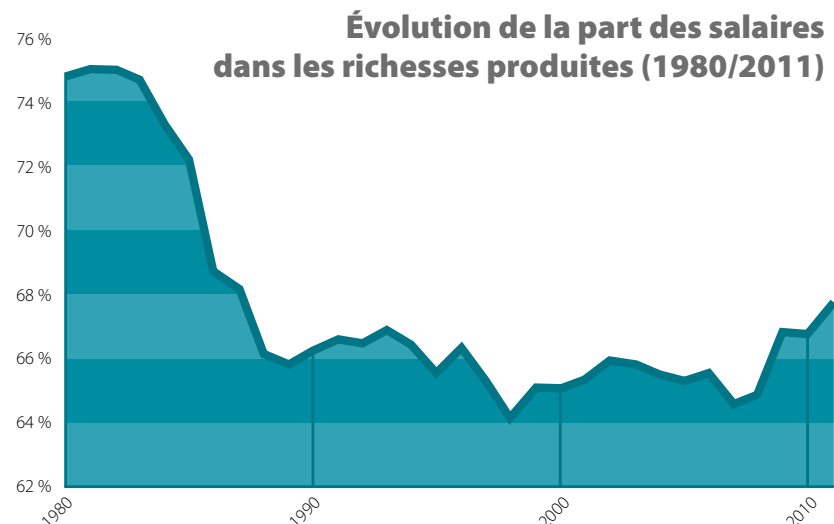


le Pacte sera financé de trois manières, reposant toutes sur une réduction des dépenses publiques.

- > 18 milliards d'économie seront réalisés par l'État.
- > 11 milliards le seront par les collectivités territoriales.
- > 21 milliards reposeront sur l'assurance maladie et la protection sociale.

De tels choix libéraux au service du capital auront donc des conséquences lourdes. Il est impossible de supprimer 50 milliards d'euros de dépenses publiques sans détruire au passage des missions publiques au service de la population. D'ores et déjà, il est possible de lister une série de dégradations qui ne manqueront d'apparaître, tant pour les missions que les agents qui les exercent :

- > réduction des dépenses de fonctionnement ;
- > mutualisation à marche forcée des achats, des systèmes d'informatiques, de la gestion des personnels... ;
- > gel du point d'indice des fonctionnaires, ralentissement des carrières... ;
- > augmentation des inégalités professionnelles et précarisation de l'emploi ;
- > baisse des effectifs y compris pour les opérateurs de l'État (agences,...) ;
- > baisse des dotations aux collectivités territoriales (cf encadré page 10) induisant entre autres des coupes dans



les budgets sociaux, de solidarité,... ;

- > suppression des départements, réduction du nombre de régions ;
- > amplification des réformes structurelles de l'hôpital public ;
- > réduction des dépenses de santé ;
- > non revalorisation ou suppression de certaines prestations sociales...

Tout est organisé pour affaiblir l'intervention de la puissance publique. De nombreuses missions seront abandonnées laissant une nouvelle fois les plus fragiles sur le bord du chemin. On peut d'ailleurs bien se demander où se situe la « *solidarité* » évoquée dans le nom de ce pacte ! Les missions les plus « *rentables* » feront, quant à elles, très certainement l'objet

d'externalisations ou de privatisations (souvenez-vous de la privatisation des autoroutes).

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles

La croissance et la bonne santé des entreprises ne sont pas liées à un « *coût du travail excessif* » mais bien à un coût du capital exorbitant. Car c'est bien ce dernier qui a bondi ces dernières années, au détriment des salaires.

À ce titre, Thierry le Paon a demandé fin 2013 aux pouvoirs publics la création d'un indice du coût du capital. Il a été entendu ! Un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (CNIS) a été constitué pour travailler à son élaboration. Cet indice devrait avoir de multiples applications et ainsi tordre le coup à la pensée unique, forgée par les libéraux et relayée par les médias.

Dans la même logique, les orientations votées au dernier congrès de notre fédération proposent de mettre les Finances au service de toute la société en désarmant les marchés financiers. Il faut pour cela repenser notre modèle économique au travers d'une série de mesures fortes.

Il convient de **changer de politique monétaire**, notamment en permettant

Plus grandes fortunes françaises

Bernard Arnault (LVMH / luxe)	24,3 milliards
Liliane Bettencourt (L'Oréal / cosmétiques)	23,2 milliards
Gérard Mulliez (Auchan / distribution)	19,0 milliards
Bertrand Puech (Hermès / luxe)	17,4 milliards
Serge Dassault (Groupe Dassault / industrie)	12,8 milliards
François Pinault (Kering / distribution, luxe)	11,0 milliards
Vincent Bolloré (Bolloré / transport, médias)	8,0 milliards
Alain Wertheimer (Chanel, luxe)	7,0 milliards
Pierre Castel (Castel frères, boissons)	7,0 milliards
Xavier Niel (Iliad, télécoms)	5,9 milliards

aux États d'emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne et non sur les marchés financiers comme c'est le cas aujourd'hui (animation sur la dette publique www.youtube.com/user/financescgt).

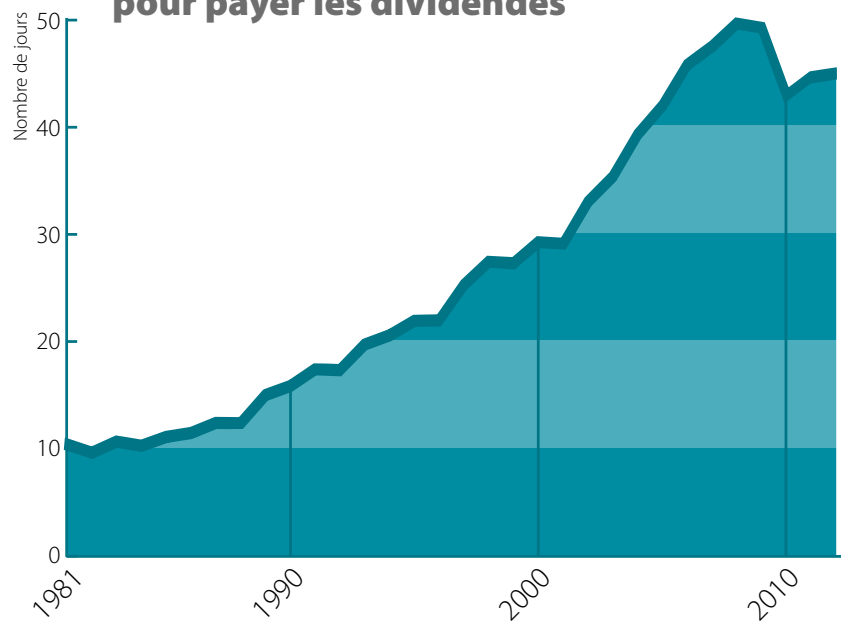
Un **système de crédit sélectif aux entreprises** pourrait être mis en place leur permettant d'emprunter à des taux plus bas lorsqu'elles investissent dans l'emploi, les salaires, l'outil de production, la formation, la préservation de l'environnement... Leur taux de crédit serait, en revanche, majoré lorsqu'elles versent d'importants dividendes aux actionnaires ou qu'elles spéculent sur les marchés financiers.

Il faut **créer un pôle financier public** visant à réorienter l'investissement public à partir de critères sociaux et économiques définis collectivement et démocratiquement..

La **fiscalité doit aussi faire l'objet d'importants changements** pour la rendre plus juste et efficace. Elle deviendrait ainsi un véritable instrument économique et de réduction des inégalités. Pour plus d'informations, consultez notre site www.justicefiscale.fr.

Comme nous avons pu le voir, la politique de l'offre ne fait que nous enfermer dans le carcan voulu par les détenteurs du capital. Au contraire, il faut d'urgence mener **une politique salariale dynamique passant**

Nombre de jours de travaillés pour payer les dividendes



par **l'augmentation généralisée des salaires**, vecteurs essentiels de la relance par la demande.

Dans le même esprit, la Confédération européenne des syndicats propose que l'Union européenne investisse chaque année 2 % du PIB européen (soit environ 250 milliards d'euros par an) pendant dix ans dans **des grands projets permettant d'augmenter la croissance et le développement d'emplois de qualité** : transition énergétique, réseaux et infrastructures de transport, développement industriel, éducation et formation, services publics, logement social, gestion durable de l'eau...

Il n'y a pas de fatalité à la situation que nous connaissons. **Des solutions existent bel et bien**, comme nous avons pu le voir. Pour qu'elles soient mises en oeuvre, le monde du travail doit s'unir et lutter ensemble pour construire l'avenir. **Ensemble, luttons dans l'unité pour imposer nos choix d'un avenir meilleur ! Toutes et tous dans l'action !**

NOTE :

Ce texte s'appuie notamment sur les notes du secteur économique de la CGT (disponibles sur www.cgt.fr) et les analyses de Nasser Mansouri-Guilani (économiste CGT).



LE PACTE DE RESPONSABILITÉ : ENCORE UN IMMENSE GÂCHI...

Suicide, tentative de suicide : quelle intervention syndicale ?

C'est le titre d'un livret de quinze pages que le syndicat CGT des Finances publiques vient de mettre à disposition des militants et syndiqués sur son site Internet. Réalisé à l'initiative du syndicat, ce document a fait l'objet de travaux communs avec la fédération des Finances. Loin d'être un guide avec des « recettes » toutes faites, il invite à promouvoir le collectif, l'humain, à construire des pratiques syndicales nouvelles. Il constitue un appel aux militants à donner le pouvoir d'agir aux salariés.

Bien sûr, nous savons tous qu'il faut aborder ce sujet avec les précautions nécessaires. Mais quand un champ professionnel comme le nôtre est touché à ce point, il est évident que cela fait écho à un mal-être au travail croissant.

Le document, à défaut de prétendre répondre à toutes les situations, se veut un fil rouge des actions à mettre en œuvre pour faire reconnaître la cause professionnelle d'un suicide ou d'une tentative.

L'acte suicidaire constitue une situation de choc pour la famille, les collègues et les militants d'autant plus s'il y a présomption d'un lien avec le travail. Pour l'administration, au contraire, la tentation est grande d'imputer cet acte à un contexte personnel (fragilité émotionnelle, problèmes d'ordre privé).

Bien souvent, les militants syndicaux se retrouvent démunis face à cet événement profondément traumatisant. C'est pourquoi, il y a parfois réticence



Retrouvez le guide sur notre site www.finances.cgt.fr dans la rubrique « Vie des agents », « Hygiène et sécurité »

Photo © aarstudio - Fotolia

à analyser les causes du geste suicidaire. Cette attitude, pour compréhensible qu'elle soit, pourrait alors abonder dans le sens de l'administration visant à contester tout lien avec le travail, mettant au contraire en avant la vie personnelle de l'agent comme explication principale.

Bien au contraire, cette phase d'analyse est primordiale pour en comprendre les origines professionnelles et permettre la mise en place d'actions

de prévention et donc de protection du collectif de travail, mais également permettre la reconnaissance de l'accident du travail. Il s'agit d'articuler le droit à réparation des victimes, ou des ayants droit, avec une démarche syndicale intégrant la prévention de la santé au travail, prérogative du CHSCT. —

Les chiffres officiels à Bercy

De notre avis, ils sont inférieurs à la réalité. D'après le ministère, 26 agents se sont donnés la mort en 2012 et 13 ont tenté de mettre fin à leurs jours. Sans avoir pour objectif de tenir la moindre comptabilité sur le sujet, nous savons, essentiellement par les militants dans les services et dans les différentes directions, que ces actes de désespoir perdurent, voire s'amplifient et révèlent des organisations du travail anxiogènes et pathogènes.

EN BREF...

Solidarité avec les salariées licenciées du ministère grec des Finances

Dans le cadre de sa politique d'austérité forcée, le gouvernement grec a licencié 595 agents de nettoyage du ministère des Finances en dehors de tout cadre légal. Depuis plus de 9 mois, ces travailleuses mènent un combat exemplaire pour leur réintégration pour laquelle elles ont obtenu une décision favorable du tribunal. La fédération des Finances CGT leur a exprimé sa solidarité et leur a apporté tout son soutien.

35 h par semaine, et même moins, pour les allemands ?

Le puissant syndicat IG Metall a mené une grande enquête auprès de 500 000 salariés allemands, syndiqués ou non, pour connaître leur souhait en matière de durée de travail. Résultat, 70 % des travailleurs interrogés déclarent vouloir travailler 35 h, ou moins. Les français ne sont pas une exception contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire.

La Douane, des missions mal connues

L'administration des douanes et droits indirects est rattachée au Ministère du Budget et des comptes publics. En 2013, elle comptait 17 057 douaniers et douaniers répartis principalement en trois corps : les agents de constatation, les contrôleurs et les inspecteurs. Contrairement à des idées reçues, véhiculées par ceux qui souhaitent sa destruction, la Douane exerce de nombreuses missions, parfois bien loin de l'image d'épinal du douanier à la frontière du pays.

Les douaniers sont séparés en deux branches : la branche surveillance d'une part et la branche opérations commerciales et administration générale d'autre part. Chacune d'elle a des missions spécifiques mais parfaitement complémentaires.

Parmi ses 17 000 agents, la douane forme des agents qui sont de véritables spécialistes dans des domaines très variés comme :

- > 659 marins,
- > 275 motocyclistes,
- > 251 maîtres de chien,
- > 187 personnels aériens,
- > 414 enquêteurs,
- > 206 officiers de douane judiciaire.

La Douane partage 11 laboratoires communs avec la DGCCRF répartis sur l'ensemble du territoire.

Le nombre de missions dévolues à l'administration des douanes est très vaste. Sans être tout à fait exhaustif, il est possible de les répartir en trois grands pôles.

Missions de contrôle et lutte contre la fraude

La Douane a en charge le contrôle des marchandises à l'importation et à l'exportation. Ces contrôles visent à vérifier les normes de sécurité, le respect des normes sanitaires, le respect de la propriété intellectuelle (contrefaçons), les espèces protégées (faune et flore), les biens culturels, les biens à double usage (civil et militaire), toutes les autres prohibitions (stupéfiants et armes notamment), le contrôle du fret postal...



Photo © EvrenKalinbacak - Fotolia

Elle a pour mission de lutter contre tous les trafics sur le territoire national par l'action de ses brigades de surveillance. Parmi ces brigades, on compte des brigades sur les routes, dans les ports et les aéroports, des brigades spécialisées dans les fouilles de navire à quai, des brigades en charge du scanning des colis ou des conteneurs. Les marchandises visées sont les armes, les stupéfiants, les contrefaçons, le tabac de contrebande, les espèces protégées mais aussi l'évasion fiscale, le travail dissimulé... Certains contrôles de points de passage frontière sont aussi du ressort des douaniers.

L'ensemble du littoral métropolitain et ultra-marin est sous la surveillance du dispositif aéromaritime douanier. Dotée de bateaux, d'avions et d'hélicoptères, en plus des contrôles précédemment cités, la Douane lutte contre la pollution maritime.

En cas de crise sanitaire (vache folle, tremblante du mouton, contrôles de

radioactivité, etc) les douaniers sont l'un des premiers remparts pour endiguer la propagation.

Les services des contributions indirectes et de la viticulture ont, quant à eux, la charge du contrôle des débits de boissons, des débiteurs de tabac, des parcelles viticoles et des entrepositaires d'alcool.

Missions fiscales

Historiquement et contrairement à ce que l'on pourrait penser, la douane est principalement une administration fiscale. Elle a encore aujourd'hui la charge de contrôler et liquider de nombreuses taxes.

Les taxes à l'importation (droits de douane, droits anti-dumping et TVA) et plusieurs taxes spécifiques à certains produits (l'octroi de mer dans les DOM et les droits de port).

Les contributions indirectes, taxes

sur les alcools et les boissons non-alcoolisées, taxes sur les tabacs, taxes sur les produits pétroliers et énergétiques.

D'autres taxes sont dévolues à la douane comme les taxes sur les activités polluantes (lessives, huiles, etc), le droit de francisation des navires, la future « *taxe poids lourds* » etc.

L'ensemble des perceptions douanières représentent environ 15 % des recettes de l'État et abondent sensiblement des recettes du budget de l'Union européenne.

Mission économique

Par son expérience et la technicité de ses agents, la douane a pour mission de conseiller et accompagner les entreprises dans leurs démarches pour leur développement à l'exportation et pour faciliter leurs importations. Un service national est par ailleurs chargé d'établir les statistiques du commerce extérieur.

Ces trois grands pôles, de manière complémentaire et transversale, assurent la protection des consommateurs, de l'économie et des entreprises.

Un avenir menacé

Malgré une augmentation exponentielle des vecteurs de fraude, les effectifs douaniers sont en constante diminution. Il apparaît donc de plus en plus complexe de remplir l'ensemble des missions.

Aujourd'hui, seulement 1 % des marchandises sont contrôlées à l'importation et 34 % d'entre elles ne sont pas aux normes. Quasiment aucun contrôle n'est effectué à l'exportation facilitant ainsi la fraude à la TVA.

Le maillage des brigades de surveillance s'effrite de jour en jour laissant libre cours aux trafics et ceux malgré les coups d'éclats repris par la presse sur quelques « *go fast* ».

Les douaniers possèdent l'expérience et la technicité pour lutter contre la fraude fiscale mais le manque cruel

d'effectif ne permet plus de limiter l'évasion de capitaux non-déclarés et les carrousels de fraude à la TVA.

Une mobilisation de tous depuis 18 mois

Par leurs États généraux de septembre 2013, les douaniers ont permis à la société dans son ensemble d'exprimer le besoin d'une douane efficace.

De même, le CGT à la Douane tente d'amener dans le débat l'idée de la mise en place d'un protectionnisme social et environnemental européen. Loin d'être un repli sur soi, cette idée permettrait de répondre aux exigences de l'Organisation internationale du travail (qui prône une amélioration des salaires,

des droits sociaux et des conditions de travail dans le monde), à une meilleure équité des territoires et à la protection des entreprises qui subissent une concurrence déloyale (dumping social et environnemental). Il s'agit pour notre syndicat de mettre au débat l'utilisation de mesures économiques visant à l'émancipation des peuples, des travailleurs, et à la protection de l'environnement.

Jour après jour et fort de leurs mobilisations et de leur travail auprès des politiques, les douaniers avancent leur vision d'une douane d'utilité économique sociale et environnementale au service de la société. Dans une économie mondialisée où les échanges s'intensifient chaque jour nous avons plus que jamais besoin de douaniers. —

LA DOUANE EN CHIFFRES (2013)

86

STUPÉFIANTS

> TONNES DE CANNABIS SAISIÉS

31

CRIMINALITÉ

> MILLIONS D'AVOIRS CRIMINELS SAISIÉS

3,6

CONSOMMATEUR

> MILLIONS DE JOUETS CONTRÔLÉS

7,2

STUPÉFIANTS

> TONNES DE COCAÏNE SAISIÉS

7,6

CONTREFAÇON

> MILLIONS D'ARTICLES CONTREFAITS

68

FISCALITÉ

> MILLIARDS DE FISCALITÉ PERÇUS

823

ARMES

> ARMES À FEU SAISIÉS

99

ENVIRONNEMENT

> POLLUTIONS MARITIMES DÉTECTÉES

430

CONTREBANDE

> TONNES DE TABAC SAISIÉS

0,45 €

> COÛT DE LA DOUANE POUR 100 € COLLECTÉS

245

SECOURS

> PERSONNES SECOURUES EN MER

37%

> DES DOUANIERES SONT DES DOUANIERES

Un congrès pour mettre les Finances au service de toute la société

Du 7 au 11 avril s'est tenu, à Lyon, le 27^e congrès de notre fédération. Il a réuni plus d'une centaine de délégués venus de tous les syndicats de la Fédération (Finances publiques, Douanes, CCRF, Banque de France, Insee, Administration centrale, Caisse des dépôts, Crédit foncier, BPI...). De nombreux invités y ont également assisté (Thierry Lepaon - Secrétaire général de la CGT -, Jean-Baptiste Eyraud - Président du DAL -, des économistes, des syndicalistes européens et bien d'autres encore).

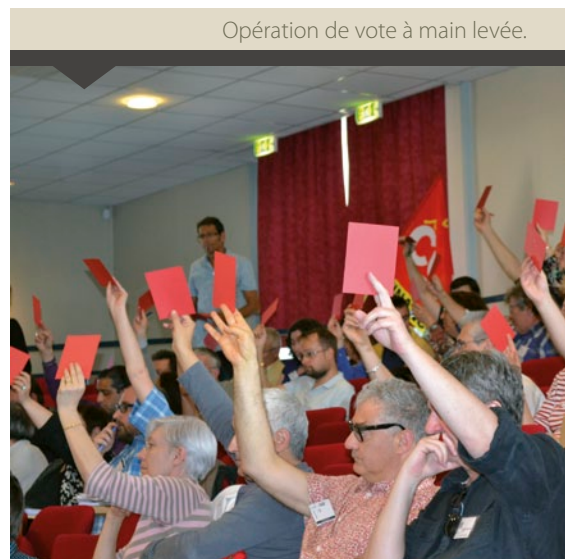
Après avoir été débattue, l'activité menée par la Fédération ces 3 dernières années a fait l'objet d'un vote. Elle a été approuvée à près de 90 % des votants. Les jours suivants, les congressistes ont travaillé sur les orientations qui seront mises en oeuvre pendant les 3 prochaines années.

Trois grands thèmes ont fait l'objet d'autant de séances de travail afin d'intégrer tout ou partie des 200 amendements présentés par les syndicats.

Le premier thème portait sur le coeur de nos missions économiques et financières. Les délégués ont ainsi amélioré les revendications proposées en matière de financement de l'économie réelle au service du développement humain durable, mais aussi du rôle et de la place de l'Europe, de la fiscalité, du contrôle et de la protection écono-

mique des consommateurs... Le document d'orientations est donc porteur de nombreuses solutions pour sortir de la crise et permettre au monde du travail de vivre décemment de ses revenus, d'en récolter les fruits et de mettre un coup de frein au libéralisme économique et ses conséquences désastreuses.

La seconde partie du document aborde la place des agents des Finances dans l'exercice de leur missions (emplois, salaires, conditions de travail, santé, protection sociale...). Des idées fortes sont ressorties des débats de cette partie et notamment la nécessité de redonner du sens au travail. Les discussions ont aussi porté sur l'importance de créer les conditions d'une véritable démocratie sur le lieu de travail. Il s'agit là de donner aux agents un vrai poids sur les évolutions de leurs missions mais aussi de leur conditions d'exercice. Le congrès a également traité de la défense des droits actuels des agents et de la conquête de nouveaux droits.



Opération de vote à main levée.

La troisième partie du document était plus particulièrement consacrée au fonctionnement de la Fédération et à l'efficacité du syndicalisme dans la CGT et au-delà. Ce congrès a été l'occasion pour les syndicats de réaffirmer le rôle et la place de la fédération des Finances, organisée autour des missions économiques et financières

Salle du congrès avec une partie des délégués.



publiques et semi-publiques. Cette pertinence trouve son fondement dans les missions qui sont les nôtres. Cette partie du débat a permis d'explorer de nouvelles pistes pour améliorer notre efficacité, notamment par le biais d'une présence territoriale plus forte, le développement des activités de formation ou encore la nécessité d'un travail plus étroit avec les syndicats pour une meilleure efficacité de notre action syndicale. Les congressistes ont de nouveau confirmé le besoin d'unité syndicale. Notre union fédérale des retraités a, quant à elle, présenté son programme revendicatif qui a été largement soutenu (voir en page 3).

Pendant ce congrès, des moments d'échanges ont été organisés, avec des invités extérieurs à la CGT, autour de la fiscalité au niveau européen d'une part et le financement de l'économie d'autre part. La première table ronde sur le thème de la fiscalité au niveau européen a permis de faire le point non seulement sur l'état actuel de la situation dans différents pays mais aussi de mieux percevoir grâce à nos invités étrangers la réalité des politiques d'austérités menées, notamment dans les pays du sud de l'Europe. La seconde table ronde portait sur le financement de l'économie. Elle a été l'occasion d'échanger à la fois sur le rôle des institutions économiques et financières dans la crise mais aussi de confronter nos propositions comme celle de la création d'un Pôle financier public.



Pour conclure le congrès, les syndicats ont élu la nouvelle direction de la Fédération. Patricia Tejas (ci-dessus) a, quant à elle, été reconduite à l'unanimité dans ses fonctions de Secrétaire générale de la Fédération.

Table ronde européenne sur la fiscalité

Jean marie Roux (Fédération), Ana Oliveira (CGTP Portugal), Giorgos Koutsoukos (Grèce), Alexandre Derigny (Fédération) et Miguel Angel Mayo (Espagne).



Table ronde sur le financement de l'économie

Evi Zaimi et Sofia Kanta (Grèce), Jean-Philippe Gasparotto (CGT Caisse des dépôts et consignations), Dominique Plihon (économiste ATTAC), Nasser Mansouri-Guilani (responsable du pôle économique de la CGT), Denis Durand (économiste CGT Banque de France).



27^e
Congrès
27-29 AVRIL 2014
Lyon
la cgt
FINANCES

**POUR METTRE LES FINANCES
AU SERVICE DE TOUTE LA SOCIÉTÉ**

Retrouvez sur le site de la Fédération l'intégralité du document voté par les syndicats.

<http://www.finances.cgt.fr> -
rubrique « La Fédération » puis
« Nos orientations ».



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**